

1er mai : Régressions générales, mobilisation générale !

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, UNEF et UNL, rejointes à Paris par FO, ont appelé à une grande journée de mobilisation mercredi 1er mai afin d'exiger le retrait des dernières lois en matière de droit du travail, des mesures liberticides et répressives adoptées comme la remise en cause de la liberté de manifester, et de revendiquer une véritable politique de justice sociale et d'éducation.

Le Syndicat de la magistrature s'associe pleinement à ce mouvement dans une période particulièrement trouble, marquée par une régression dans le domaine des libertés publiques comme dans celui des droits sociaux.

Le gouvernement poursuit inexorablement le démantèlement du service public, y compris celui de la justice. La loi de programmation et pour la réforme de la justice constitue un désengagement massif de l'Etat, une loi de rationnement marquée par le recul de l'accès au juge et de l'accès aux droits. Elle accentue l'abandon des quartiers populaires et des territoires ruraux ou ultra-périphériques, pourtant décrié par le mouvement social qui secoue actuellement la France. La réponse à cette mobilisation au travers d'une loi extrêmement dissuasive pour tous ceux qui manifestent démontre la volonté du gouvernement de faire passer en force ses réformes.

Un véritable sursaut est nécessaire : notre Etat de droit, rongé depuis 20 ans par des lois sécuritaires qui visent tour à tour des catégories de population désignées à la vindicte populaire - étrangers, musulmans, et maintenant gilets jaunes - ne tient plus qu'à un fil. Les lois d'exception ont fait tache d'huile et mettent en péril le droit à la sûreté des citoyens par un basculement généralisé dans l'ère du soupçon. Loin de rétablir les équilibres institutionnels qui permettent le fonctionnement démocratique, le gouvernement pilonne méthodiquement tous les contre-pouvoirs, en affaiblissant la justice et en détournant les prérogatives légales du pouvoir exécutif pour organiser la répression, y compris par la violence, de tous les opposants – journalistes ou simples citoyens.

Contre ces régressions sociales et démocratiques, le Syndicat de la magistrature appelle les magistrats et tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République à participer aux cortèges du 1er mai aux côtés des confédérations syndicales, pour la justice et le progrès social, la défense des libertés et des services publics.